



798, 12e Rue, 1er étage,
Québec, Québec
G1J 2M8
Téléphone: 418.647.0159
Télécopieur: 418.647.0350
Courriel: lismoitout@qc.aira.com
www.lismoitout.org

Dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques sur les documents intitulés *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, nous désirons vous faire part de notre point de vue sur certains enjeux négligés dans les documents soumis à la consultation, principalement celui de la francisation des immigrants et réfugiés analphabètes.

Lis-moi tout Limoilou est un organisme en alphabétisation populaire autonome, accrédité par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) depuis 1995. Il est établi dans les quartiers centraux de Québec, au cœur de la région de la Capitale-Nationale. L'organisme est membre du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), de la Fondation québécoise pour l'alphabétisation, de la Corporation de développement économique et communautaire de Québec (CDEC de Québec), du Centre d'action bénévole de Québec et du Regroupement des groupes populaires.

Depuis près de 20 ans, nos interventions auprès d'adultes analphabètes, Québécois d'origine et issus de l'immigration, nous permettent d'avoir une vision globale et à jour de la problématique de l'analphabétisme¹. Selon les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 49 % des Québécois âgés de 16 à 65 ans avaient des difficultés en lecture. Parmi ceux-ci, 800 000 adultes étaient analphabètes².

Les besoins particuliers des personnes immigrantes et réfugiées analphabètes

Le visage de l'immigration s'est transformé au cours des années et des besoins nouveaux se dessinent. Notre travail sur le terrain et l'expertise développée auprès d'adultes analphabètes nous démontrent que les mesures d'intégration en vigueur à Québec, particulièrement la francisation, ne répondent pas aux besoins de nombreux adultes immigrants et réfugiés analphabètes. Ici, nous parlons des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école dans leur pays d'origine ou appris à lire et à écrire dans leur langue maternelle. Comment apprendre le français comme les autres quand on est analphabète dans sa propre langue? Nous pensons que c'est mission impossible dans le cadre des cours de francisation offerts par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

¹ Une personne est analphabète du point de vue fonctionnel si elle ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permette de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté. UNESCO 2006
Au Québec, ce terme décrit de façon générale l'incapacité totale ou partielle d'un adulte à lire ou à écrire dans sa langue maternelle. Fondation pour l'alphabétisation, 2011 http://www.fondationalphabetisation.org/adultes/analphabetisme_alphabetisation/

² Fondation pour l'alphabétisation, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) 2003 [en ligne] <https://www.fondationalphabetisation.org/fondation/analphabetisme-les-causes/enquetes-et-statistiques/>

Notre expérience nous enseigne que leurs besoins sont particuliers et demandent des services véritablement adaptés pour les personnes immigrantes et réfugiées analphabètes. Nous avons appris à identifier leurs besoins pendant nos années d'intervention auprès d'elles. Nous croyons que nos services sont essentiels pour éviter qu'un nombre grandissant d'immigrants et réfugiés analphabètes se trouvent de plus en plus marginalisés dans une société du savoir où la littératie³ est le véhicule privilégié pour l'intégration.

L'expérience de *Lis-moi tout Limoilou*

Lis-moi tout Limoilou a réalisé une expérience singulière auprès des personnes immigrantes et réfugiées analphabètes depuis 2010 et nous intervenons désormais exclusivement auprès d'elles.

De novembre 2010 à novembre 2012, dans le cadre d'un projet-pilote réalisé en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la francisation à *Lis-moi tout Limoilou* a été dispensée auprès de réfugiés analphabètes âgés de plus de 45 ans, par une équipe de formatrices qualifiées, appuyée par des bénévoles. Pour la première cohorte, nous avons utilisé une approche axée sur la communication orale avec des objectifs d'autonomie fonctionnelle. Pour répondre aux exigences d'évaluation du Ministère, avec la deuxième cohorte, nous avons utilisé le programme FIPA (Français pour immigrants peu alphabétisés, page 62 du document de référence). Nous avons vite constaté qu'il était impossible, ni souhaitable, de couvrir l'ensemble des contenus de ce programme, au rythme prévu, avec les immigrants réfugiés analphabètes. Par ailleurs, nous avons atteint en grande partie les objectifs de communication du programme FIPA avec ces adultes analphabètes, même si nous avons dû consacrer du temps pour permettre l'acquisition de préalables essentiels non prévus au programme, par exemple, la valeur des nombres, la notion de l'heure et du temps, le code social et l'hygiène personnelle. Les résultats des participants au projet furent concluants et à la satisfaction du Ministère.

Suite à l'abandon du projet par le Ministère pour des motifs de convention collective, nos constats des dernières années (2012 à 2015) confirment que l'offre de service actuelle en francisation ne permet pas de répondre aux besoins spécifiques de tous les adultes immigrants et réfugiés analphabètes. Ceux qui ont abandonné les cours de francisation offerts parce que c'est trop difficile pour eux ou à qui la francisation n'a pas été proposée sont laissés pour compte dans l'offre de service actuelle. En occultant le droit légitime de ces adultes vulnérables à pouvoir apprendre la langue d'usage de notre société d'accueil dès leur arrivée, collectivement nous les privons aussi du droit fondamental à l'éducation pour tous.

Toute l'équipe de *Lis-moi-tout Limoilou* a acquis au cours de ces deux ans du projet, et par la suite, la conviction profonde que le service qu'elle a offert constitue un complément indispensable à la francisation des immigrants et réfugiés analphabètes. Les caractéristiques particulières des personnes analphabètes justifient grandement une offre de francisation adaptée et inclusive.

Le caractère communautaire de l'organisme et les liens tissés entre les participants et les bénévoles ont contribué à ce que les apprentissages aillent au-delà de la salle de classe. Ces gens vulnérables apprécient grandement ce milieu de vie et d'appartenance qu'est *Lis-moi tout Limoilou*. Ils y ont

³ Le terme analphabétisme décrit l'incapacité à utiliser la lecture alors que le terme littératie en évalue la capacité.

acquis l'expérience de la vie à Québec avec ses habitudes et sa culture à travers les multiples activités significatives organisées pour eux.

Lacunes dans les statistiques

Notre examen des documents soumis à la consultation et notre propre expérience de réflexion sur la francisation des personnes immigrantes et réfugiées analphabètes nous ont permis de constater des lacunes dans les données publiques du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion concernant les statistiques relatives :

- au nombre d'immigrants et réfugiés analphabètes qui s'inscrivent en francisation;
- au taux de persévérance et le nombre d'abandon des immigrants et réfugiés analphabètes inscrits en francisation;
- au niveau de compétence atteint par les immigrants et réfugiés analphabètes à la sortie du programme.

Une meilleure connaissance de ces données nous apparaît indispensable pour bien évaluer les enjeux de la francisation des immigrants et réfugiés analphabètes⁴. Il nous apparaît légitime et pertinent de réclamer ces données dans le cadre de cette consultation. De plus, nous croyons qu'une réflexion particulière devrait être accordée à l'étude des projections démographiques liées à l'accroissement migratoire à plus long terme, et ce, afin que la politique à venir prenne en compte des enjeux qui déjà soulèvent de nombreuses préoccupations.

Recommandations

Considérant que les documents de consultation ignorent les personnes immigrantes et réfugiées analphabètes;

Considérant que le programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec et le nouveau programme de francisation de la formation générale des adultes n'incluent pas les personnes analphabètes;

Considérant que selon les choix stratégiques exposés dans les documents de consultation chaque région doit donner sa couleur aux programmes offerts pour qu'ils prennent en compte les besoins particuliers, étant donné la diversité des réalités observées dans toute la province;

Considérant que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes est favorisée lors de leur établissement à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal, là où le français domine;

⁴ Compte tenu de la taille de la population immigrante au Canada, (et au Québec), et de son apport significatif et croissant à l'augmentation de la population active, le lien de *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIA)* permet d'établir entre la langue et la littératie et la conclusion selon laquelle les immigrants obtiennent des résultats généralement inférieurs à ceux des personnes nées au pays constituent une source de préoccupation. C'est particulièrement le cas puisque l'immigration représentera la totalité de la croissance nette de la population active au cours des prochaines années. McMullen, Kathryn, 28 février 2006, *Les compétences en littératie des immigrants au Canada*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/81-004-x2005005-fra.htm> [en ligne] (page consultée le 3 février 2014)

Considérant que la langue française est celle parlée en tout temps et en tout lieu dans la Ville de Québec;

Considérant que le plus grand nombre de personnes immigrantes analphabètes qu'accueille le Québec appartiennent aux catégories d'immigrants économiques et du regroupement familial;

Considérant que la Ville de Québec a été choisie comme ville d'accueil d'un grand nombre de réfugiés dont le taux d'analphabétisme est plus élevé que dans les autres catégories d'immigrants;

Considérant que les 44 premières semaines de la francisation à temps plein dans la Ville de Québec est dispensée exclusivement dans des lieux de formation voués à l'enseignement supérieur (Cégep de Sainte-Foy, Université Laval);

Considérant que des acteurs en lien avec la francisation dans la région de Québec (Emploi-Québec, commissions scolaires, Ville de Québec, organismes en lien avec l'accueil des personnes immigrantes et *Lis-moi tout Limoilou*) constatent qu'un grand nombre de personnes immigrantes peu scolarisées ou analphabètes éprouvent de grandes difficultés dans l'apprentissage du français et n'arrivent pas à atteindre le niveau de compétence 4 au cours de 44 semaines;

Considérant qu'il serait favorable pour l'intégration des personnes immigrantes et leurs apprentissages que l'offre de service en francisation à Québec prenne en compte la scolarité des nouveaux arrivants dans le choix de lieux de formation adaptés;

Considérant qu'il est essentiel que notre société d'accueil réussisse l'intégration de chaque personne immigrante et réfugiée, par le moyen de la francisation, formation préalable à l'alphabetisation;

Considérant que *Lis-moi tout Limoilou* a développé une expertise probante auprès des personnes immigrantes et réfugiées analphabètes ayant pour résultat un degré d'autonomie dans leur milieu d'accueil, le tout acquis grâce aux compétences développées au cours de leur francisation, axée sur l'interaction orale fonctionnelle.

Par la présente, nous demandons :

- Que les adultes analphabètes immigrants et réfugiés aient accès dès leur arrivée à un programme de francisation qui leur permette de communiquer en français au moins au niveau fonctionnel;
- Que l'offre de service de francisation à Québec, et au Québec, prenne en compte la scolarité des arrivants, en particulier celle des réfugiés;
- Que des lieux adaptés de francisation soient offerts pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants selon leur niveau de scolarité;
- Que toute personne adulte analphabète, immigrante ou réfugiée, ait droit à une offre de service de francisation à temps plein adaptée à ses besoins et reçoive l'aide financière requise au cours de sa formation au même titre que toutes les personnes immigrantes inscrites en francisation;

- Que dans la Ville de Québec, *Lis-moi tout Limoilou* puisse contribuer avec ses formateurs et ses bénévoles à enrichir l'offre de service officielle du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Conclusion

La francisation est essentielle pour permettre à toutes les personnes immigrantes et réfugiées analphabètes, qui ont très peu ou aucune expérience scolaire (population oubliée dans les documents de références proposés pour cette consultation), de s'intégrer à la société québécoise.

En même temps, cette francisation doit être faite à leur rythme, en prenant soin de renforcer leur confiance en eux, et ce, dans le plus grand respect de leur dignité humaine. Il est essentiel que ces personnes analphabètes aient droit de se franciser, et par la suite de s'alphabétiser, dans un milieu communautaire, sécuritaire et chaleureux. En effet, la dimension affective est une variable déterminante dans leurs apprentissages et le développement d'un attachement significatif à leur communauté d'accueil. Ainsi, les personnes immigrantes et réfugiées analphabètes de première génération s'adapteront et développeront le lien d'appartenance vital et le goût d'apprendre se consolidant au sein de leurs générations futures.

Si les tendances démographiques du Québec se maintiennent, l'immigration devient l'élément majeur d'accroissement de sa population. Il est essentiel que la nouvelle politique d'immigration se soucie spécifiquement des personnes immigrantes et réfugiées analphabètes pour que le taux d'analphabétisme n'augmente pas au cours des prochaines années.

Nous nous questionnons sur le fait qu'une prérogative syndicale décide de la pérennité d'un projet probant et prometteur en cette période de rigueur budgétaire. Nous estimons que notre offre de service n'empiète pas sur celle du Ministère. L'un des intérêts de *Lis-moi tout Limoilou* est que le service de francisation singulier offert avec nos formateurs puisse l'être à moindre coût que ceux du Ministère. Il nous semble essentiel qu'un organisme comme le nôtre soit reconnu et considéré comme partie prenante des services de francisation offerts à Québec aux personnes immigrantes et réfugiées analphabètes.

Enfin, nous souhaitons que l'initiative de *Lis-moi tout Limoilou* et les constats que nous partageons avec vous soient pris en considération à l'intérieur d'une réflexion plus large afin de mieux faire face aux enjeux que laisse entrevoir l'évolution du portrait de l'immigration au Québec en matière d'analphabétisme, de francisation, d'intégration, de régionalisation et de rétention. Certains éléments statistiques favorables observés pour la catégorie des immigrants réfugiés pourraient orienter les travaux de la présente consultation afin de dégager des pistes d'intervention pouvant favoriser leur établissement en régions et contrer leur exode.